



MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Faits saillants

sur le rapport financier et sur le
rapport du vérificateur externe

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Territoire non organisé de La Vallée-de-la-Gatineau

2023



Faits saillants

Rapport financier 2023

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal de Québec, en cette séance du Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le 18 juin 2024, j'ai le plaisir de vous transmettre les faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs, pour l'exercice financier 2023 tel que vérifié par la firme Dignard Thibault CPA Inc., mandaté par le Conseil de la MRCVG.



Suite à la réalisation du mandat, l'auditeur indépendant est d'avis qu'à l'exception des incidences décrit dans le fondement de l'opinion avec réserve, que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'opinion avec réserve de l'auditeur explique que la MRCVG n'a pas consolidé selon la méthode de consolidation proportionnelle les états financiers de l'organisme Connexion fibre Picanoc parce qu'il n'a pas encore été en mesure d'obtenir les états financiers audités en temps opportun et de déterminer les justes valeurs de certains des actifs et des passifs significatifs, ainsi que des résultats d'exploitation. L'auditeur estime que les éléments probants qu'ils ont obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder l'opinion avec réserve.



Les résultats détaillés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 montrent des revenus de 15 540 294 \$ et des charges totalisant 13 139 341 \$, ce qui engendre un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 707 821 \$.

Au cours de l'exercice, des économies ont été réalisées en raison de postes vacants, du revenu dégagé par la vente de terrain dans les TPI et à la suite de la réception de certaines subventions pour la réalisation de projets qui ont été repoussés en 2024.

En conclusion, les finances des TNO de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau sont en bonne santé démontrant un excédent de l'exercice à des fins fiscales de 48 880 \$ et un surplus de fonctionnement accumulé de 132 800 \$.



Le rapport financier 2023 et le rapport de l'auditeur indépendant, de la firme Dignard Thibault CPA Inc, déposés en séance du Conseil et ensuite transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de même que les présents faits saillants seront déposés sur le site Internet de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Chantal Lamarche
Préfète de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

Déposé le 18 juin 2024 au Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau